

L'Écho-rridor

Journal d'information de la Fondation du Mont St-Bruno



HIVER 2008-09

Chères membres, chers membres,

C'est avec plaisir que je vous fais parvenir l'édition hiver 2008-09 de notre bulletin d'information. Vous trouverez les nouvelles à propos de notre projet du Corridor forestier du mont Saint-Bruno, l'appui financier de la CRÉ Montérégie Est, la participation de producteurs aux ateliers sur l'aménagement acéricole ainsi qu'un Écosystème Forestier Exceptionnel à découvrir!

Joyeux Noël, bonne année 2009 et bonne lecture !

Des actions concrètes sur le territoire de la CRÉ Montérégie Est!

La Conférence régionale des élus (CRÉ) Montérégie Est a confirmé son appui financier pour un montant de 48 500 \$ au projet de *Protection et de mise en valeur du Corridor forestier du mont Saint-Bruno* dans le cadre du Fonds de développement régional.

Le projet répond aux orientations établies dans le plan quinquennal de développement durable 2006-2011 de la Conférence régionale de la Montérégie Est qui vise à assurer la protection des milieux naturels, à conserver et mettre en valeur les corridors et îlots forestiers ainsi qu'à assurer un couvert forestier adéquat et bien réparti par territoire de bassin versant ou de MRC, tant en milieu agricole qu'en milieu urbain.

Le projet permettra d'assurer la protection, la conservation et la mise en valeur des boisés et des milieux naturels dans une partie du territoire de la CRÉ Montérégie Est, dont trois municipalités régionales de comté et onze municipalités.

Depuis l'octroi de cette subvention, plusieurs actions ont été réalisées sur le terrain au cours de l'été dernier. Des inventaires botaniques et fauniques ont été conduits, avec la permission des propriétaires concernés, au sein du bois du Fer-à-Cheval (Verchères, Varennes, Saint-Amable, Saint-Mathieu-de-Beloil et Saint-Marc-sur-le-Richelieu). Lors de ces inventaires, de belles découvertes ont été faites, à savoir plusieurs amphibiens et reptiles ainsi qu'une multitude d'espèces d'oiseaux. L'information sur la valeur écologique des propriétés a été transmise aux propriétaires intéressés. Ainsi, ces derniers connaissent l'emplacement des zones sensibles (espèces en danger de disparition et espèces d'intérêt) et peuvent donc contribuer à protéger la faune et la flore.



Un hiver rempli de belles rencontres!

Au cours de l'hiver, nous allons rencontrer bon nombre de propriétaires. Nous leurs remettons un cahier du propriétaire contenant des informations sur la valeur écologique de leur propriété ainsi que les mesures à appliquer pour assurer la protection des éléments de biodiversité exceptionnel. Le monde municipal sera également interpellé. Nous allons accompagner certaines municipalités dans leurs démarches de protection et de mise en valeur de leurs milieux naturels. C'est notamment le cas de la Ville de Verchères. Force est de constater que la CRÉ Montérégie Est est un important acteur dans la préservation et la mise en valeur des milieux naturels.

Par ses grandes orientations, la CRÉ manifeste son intention de mettre l'environnement au premier plan du développement régional. Avec l'octroi de cette subvention, la CRÉ permet la réalisation d'actions concrètes et locales qui contribuent à protéger et mettre en valeur notre beau patrimoine écologique !

Romy Bazo et Karine Lehoux, chargées de projets



Activités à venir

Atelier :

La conservation des milieux naturels par les municipalités

Date : 17 février 2009, de 19h à 21h

Conférencier : Jean François Girard

Lieu : Centre Nature-Action situé au 120, rue Ledoux, Beloeil.

Personne à contacter : Karine Lehoux, 450-536-0422 poste 233

Conférence :

Un Écosystème Forestier Exceptionnel sur votre terre à bois!

Date : Février 2009 (date à fixer)

Conférencier : Nature-Action Québec

Lieu : Verchères

Personne à contacter : Karine Lehoux, 450-536-0422 poste 233

Forte participation aux ateliers sur l'aménagement forestier en acériculture

Le vent souffle. L'économie du bois d'œuvre est à la baisse et semble pousser la tendance vers la production de sirop d'érable. Mais on ne peut se prétendre producteur du jour au lendemain. Les érablières du sud-ouest du Québec sont particulières dû à leurs grandes biodiversités et aussi à leurs petites superficies considérant la forte pression du développement. Il est donc primordial de bien faire les choses. C'est dans ce contexte que Nature-Action Québec et la Fondation du Mont St-Bruno ont initié des ateliers sur l'aménagement acérico-forestier. Comment produire tout en respectant notre milieu de vie? Il existe des techniques éprouvées d'aménagement qui passent par la connaissance de l'écosystème, la connaissance des bonnes pratiques d'aménagement et la pratique juste. Deux ateliers ont eu lieu les 29 novembre et 6 décembre derniers. Plusieurs thèmes ont été abordés comme la régénération, le sol, l'hydrologie, la flore et la faune, les espèces compagnes, la structure de peuplement, la surface terrière, le martelage, l'entaillage, etc.

Les participants étaient très satisfaits de la formation. Environ trente-cinq producteurs de la région se sont donné rendez-vous ici, dans la région, les sourires et les bons commentaires traduisant bien la réussite de cette formation. Plusieurs ont manifesté leur intérêt à mieux connaître et à mieux aménager leurs boisés par un Plan d'aménagement multiressource ou un cahier du propriétaire! Nous leurs souhaitons BON AMÉNAGEMENT!

Olivier Mongeon, technicien en écologie appliquée



Un écosystème forestier exceptionnel dans le Bois de Verchères !

Le Bois de Verchères, situé dans le Corridor forestier du mont Saint-Bruno, est une des dernières forêts naturelles d'importance dans la couronne de Montréal. Cette forêt regorge d'une diversité d'écosystèmes, d'habitats et d'espèces fauniques et floristiques. En 2007, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec a désigné un écosystème forestier exceptionnel (EFE) d'environ 286 hectares à l'intérieur de ce boisé, à la limite des municipalités de Varennes et Verchères.

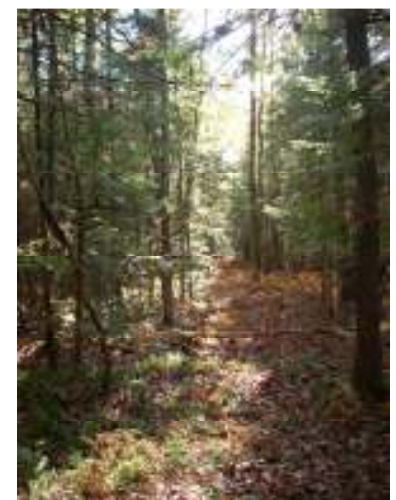
Cet EFE refuge a été désigné en raison de son intérêt remarquable pour la biodiversité, qui mérite d'être préservé pour les générations futures. Pour qu'un écosystème soit reconnu comme étant une forêt refuge, il doit abriter une espèce végétale très rare, une colonie remarquable ou une concentration d'espèces en péril. Ici, il s'agit d'une forêt refuge abritant le carex folliculé (*Carex folliculata*), une espèce floristique susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec.



Carex folliculé

Les EFE ne sont pas protégés en vertu de la *Loi sur les forêts* en terres privées. C'est pourquoi dès l'hiver 2009, nous sensibiliserons et informerons les propriétaires à l'intérieur de cet EFE, à la richesse qui se retrouve sur leur propriété et aux actions qu'ils peuvent poser pour conserver cet écosystème exceptionnel. Il est primordial de les faire participer à un mouvement collectif de protection du patrimoine naturel québécois.

Amélie Lafrance, biologiste



Fondée en 1996, la Fondation du Mont St-Bruno est un organisme sans but lucratif.

C.P. 172, St-Bruno-de-Montarville (QC) J3V 4P9. Téléphone : (450) 536-0422 poste 227 Télécopieur : (450) 536-0458.

Courriel : Fondation_mont_st_bruno@hotmail.com

Avec la participation financière :



FONDATION DU MONT ST-BRUNO

